

Retards de paiement : le théâtre pour jeunes réduit au... jeûne

SUBVENTIONS L'aide à la diffusion n'est plus versée depuis deux mois

- Un problème informatique empêche le paiement des subventions.
- Certaines compagnies de théâtre pour la jeunesse vivent une situation financière critique.

A lors que le théâtre jeune public a été refinancé sous cette législature et représente l'une des disciplines les plus choyées par la ministre de la Culture Alda Greoli (CDH), ce même théâtre de la jeunesse subit depuis deux mois les effets de ce qui semble être une panne informatique : plus d'une douzaine de compagnies – mais il pourrait s'agir en réalité de plusieurs dizaines de troupes théâtrales – ne touchent plus un euro de subvention depuis deux mois alors qu'elles sont toutes engagées dans des tournées scolaires et grand public. L'origine de cette disette se situe, semble-t-il, au niveau du service de la diffusion des arts de la scène, incapable de payer le subventionnement prévu dans le cadre des tournées Art et Vie (représentations subsidiées destinées au grand public) et des Spectacles à l'école (représentations subsidiées dans le cadre scolaire). Interrogée ce mardi matin, l'administration n'a pas fait connaître sa position.

La somme en jeu n'est pas énorme, de 4.000 à 18.000 euros de retard par compagnie, soit un retard de paiement global qui pourrait atteindre 200.000 euros. Telle est du moins l'estimation de la Chambre des théâtres pour l'enfance et la jeunesse (CTEJ), fédération professionnelle qui rassemble 89 compagnies jeune public. Mais le secteur du théâtre jeune public est constitué de nombreuses compagnies très légères, composées parfois de deux personnes, pas plus, et dont la survie est délicate. Pour ce secteur, se priver au débotté d'un cinquième de million est parfois un défi.

« Les interventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles représentent environ 35 % du cachet, explique Paul Declaire, responsable administratif de la compagnie Mange tes Ronces, l'une des compagnies aujourd'hui touchées par ces retards de paiement. *Lorsqu'on touche la totalité du cachet, il équilibre de manière relativement juste l'ensemble des coûts de plateau de l'équipe en tournée. Si la compagnie a peu de trésorerie, elle est vraiment handicapée puisque non seulement elle a produit le spectacle, mais en outre elle paye ses acteurs, le précompte, les charges patronales, les frais de transport et de production, etc. C'est alors très, très dur.* »

Compagnies en difficulté

La compagnie Mange tes

Ronces bénéficie d'un contrat-programme et n'est pas parmi celles dont la situation est la plus critique. Mais au niveau de la fédération professionnelle, on tire la sonnette d'alarme : « *On se retrouve avec des compagnies qui, pour la plupart, ne sont pas structurellement aidées, relève la directrice de la fédération CTEJ Virginie Devaster, n'ont pas de liquidités. Ces compagnies sont au bord de la faillite et cela devient une catastrophe.* »

Ce n'est pas la première fois que des interruptions de paiement surviennent et elles peuvent avoir des conséquences parfois étonnantes : « *Ici, c'est deux mois de retard, note Paul Declaire, mais nous avons déjà connu un retard de six mois qui nous avait obligés à demander un report de paiement ONSS : parce que ce que nous devait la Fédération était supérieur au montant de l'entière d'un trimestre ONSS...* »

Dès lors, le secteur en profite pour demander une modification du schéma de subvention. Puisque les subventions qui se font aujourd'hui attendre visent à alléger le cachet que doit payer le programmateur, la fédération demande que ces subventions soient payées aux programmateurs et plus aux compagnies... ce qui épargnerait aux petites structures du théâtre jeune public de devoir jouer les banquiers involontaires lors des retards de paiement de l'administration. ■

ALAIN LALLEMAND